



Nous, Sylvain Bataille,
par la grâce de Dieu et l'autorité apostolique du Saint-Siège,
Évêque de Saint-Étienne,

considérant la bulle d'indiction du Pape François pour le Jubilé ordinaire de l'année 2025, daté du 9 mai 2024 et la note de la Pénitencerie apostolique du 13 mai 2024 sur l'indulgence plénière concédée durant le Jubilé ordinaire de l'année 2025,

décrétons ce qui suit :

- 1. Le Jubilé diocésain sera inauguré le dimanche 5 janvier 2025, en la fête de l'Épiphanie**, par la lecture du message de l'Évêque pour l'ouverture de l'Année sainte 2025, dans toutes les messes du samedi soir et du dimanche. Les cloches seront sonnées au moment de la lecture de cette Lettre, dans toutes les églises.
- 2. Le sommet de l'année jubilaire dans le diocèse de Saint-Étienne sera la fête diocésaine du dimanche 12 octobre 2025**, à laquelle tous les catholiques du diocèse seront invités et qui sera largement ouverte, dans une perspective festive, ressourçante et missionnaire.
- 3. Pour préparer cette fête dans une perspective missionnaire, un « Parcours Espérance » à vivre en fraternités** sera proposé en quatre rencontres pendant le Carême et le temps pascal. J'appelle tous les catholiques du diocèse, non seulement à y participer, mais aussi à y inviter d'autres personnes de leur entourage pour constituer de multiples fraternités.
- 4. Je recommande le pèlerinage à Rome** à tous les catholiques qui en ont la possibilité, pour passer les quatre portes saintes dans les basiliques majeures.
- 5. Dans le diocèse de Saint-Étienne, nous aurons quatre églises jubilaires** pour des pèlerinages personnels, paroissiaux ou avec tout autre groupe : la cathédrale Saint-Charles, la collégiale Notre-Dame d'Espérance de Montbrison, le Sanctuaire Notre-Dame de l'Hermitage de Noirétable et le Sanctuaire Notre-Dame de Valfleury.
- 6. Un parcours jubilaire** sera proposé dans ces quatre lieux pour vivre la **pleine indulgence**, selon les directives romaines. Cette grâce pourra aussi être reçue de façon adaptée, à leur domicile, pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, ainsi que le jour de la fête diocésaine pour tous les participants qui le souhaiteront. On encouragera aussi les fidèles à recevoir la grâce de la pleine indulgence pour des défunts. Je demande aux prêtres du diocèse de Saint-Étienne de se rendre particulièrement disponibles pour célébrer le sacrement de la réconciliation tout au long de cette Année sainte.
- 7. La prière jubilaire du diocèse de Saint-Étienne** pourra être récitée tout au long de l'année.
- 8. L'année jubilaire se conclura dans notre diocèse le 26 décembre 2025**, en la fête de saint Étienne.

Donné à Saint-Étienne le 8 décembre 2024,
en la fête de l'Immaculée Conception.



P. BRUNO MARTIN
Chancelier



+ SYLVAIN BATAILLE
Évêque de Saint-Étienne